

Ville de Monthey  
Urbanisme, Bâtiments & Constructions  
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 76 02  
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :  
Bulletin officiel No 25 du 23.06.2017  
Piliers du 23.06.2017  
au 24.07.2017

Monthey, le 21 juin 2017

N/réf. ECO/gp

## MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : M. Marc-Olivier Moulin, Rte Chez Bora 23, 1871 Choëx.  
Situation : parcelle No 2185, folio 38, au lieu-dit « Sur la Lapia », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'463/1'120'998; dossier déposé le 14 juin 2017.  
Objet : construction d'une pergola.
- Requérant : M. Gilles Raboud, Rte du Simplon 59, 1957 Ardon.  
Situation : parcelle No 2348, folio 41, au lieu-dit « Pré Bonnet », située en zone agricole II du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'841/1'120'539; dossier déposé le 16 juin 2017.  
Objet : construction d'un cabanon de jardin.  
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au sens des articles 24 et ss LAT, ainsi qu'une dérogation de distance à l'aire forestière.
- Requérant : M. Jean-Louis Droz, Rue de la Charmette 54, 1868 Collombey.  
Situation : parcelle No 3789, folio 25, au lieu-dit « Bornex », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'895/1'122'035; dossier déposé le 13 juin 2017.  
Objet : remplacement du système de chauffage électrique existant par une pompe à chaleur.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 24 juillet 2017 à 18.00 heures